





Paris, le 11 avril 2018

M. Benjamin RAIGNEAU
Directeur des Ressources Humaines
du Groupe Public Ferroviaire SNCF
2, place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

Alors que les usagers demandent un meilleur service public ferroviaire au quotidien, la direction de la SNCF a mené depuis de nombreuses années une politique d'austérité par une succession de restructurations internes, de segmentation de la production, d'externalisation de parties conséquentes de nos charges de travail.

Tout cela conduit à une dégradation de la qualité du service public avec des effets néfastes sur la sécurité des circulations et celle des personnels, la régularité des trains, la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et de l'information des usagers.

Ce n'est pas l'ouverture à la concurrence comme le souhaite ardemment la direction du GPF et le gouvernement qui va améliorer la qualité de la production comme on peut malheureusement le constater depuis 10 ans à FRET SNCF.

C'est bien une autre politique d'entreprise tournée vers l'intérêt général et la mutualisation des moyens qu'il faut pour répondre aux besoins croissants de transports ferroviaires tant voyageurs que marchandises.

C'est pourquoi, les Organisations Syndicales de cheminots CGT – UNSA – CFDT vous déposent, conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RHO826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, une Demande de Concertation Immédiate sur les sujets suivants :

- Retour à une organisation intégrée et en multi-activités de la production
- Le recrutement au Statut doit être confirmé comme la priorité, et ce dans la durée.
- Arrêt des modifications unilatérales du Statut par la direction, l'approbation par l'Etat doit être maintenue, et des négociations doivent s'engager pour améliorer le RHO0254.

- Demande de négociations salariales dans les plus brefs délais pour une augmentation générale des salaires significative avec des mesures pérennes. Les pensions de retraite doivent également être augmentées;
- Exigence d'un grand plan de relance du Fret SNCF public.

Les Organisations Syndicales de cheminots CGT – UNSA – CFDT attendent de véritables négociations de la part de la Direction SNCF sur ces éléments.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN

UNSA

Roger DILLENSEGER

CFDT

Didier AUBERT

34